MAIRIE DE COURQUETAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2015

PRÉSENTS : Madame LUCZAK Daisy - Mme BERONIE Emeline - M. VALENTIN Yann - M. METIVIER Jean-Michel - Mme CHARMOY Corinne - Mme JACQUET Angélique - Mme FOURNIER Annick - Mme BRAMS Marie-José - M. OMNES Jean-Claude

ABSENT REPRÉSENTÉ : M. BOCQUILLON Gilles

*-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés :

- **APPROUVE** l'ordre du jour de la séance de ce jour, 21 octobre 2015,

- **ADOPTE** le compte-rendu de la précédente réunion du 23 septembre 2015,

- **ACCORDE** la délégation de signature à Madame le Maire pour signer la « Charte du Champigny » et les documents s'y référant, au nom de la commune de Courquetaine qui s'engage dans la démarche proposée par AQUI'BRIE.

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes au SDESM,

- **PREND ACTE et APPROUVE** la décision de Madame le Maire quant au choix de l'entreprise GONCALVES pour l'exécution de travaux de couverture, étanchéité et ventilation du local technique et des sanitaires de l'école, pour un montant de 5 923,20 euros selon devis.
- **DIT** que ces dépenses sont inscrites au Budget Primitif de l'exercice 2015 de la commune, au compte 61522 de la section Fonctionnement,
- **DEMANDE** que l'ensemble des travaux soit exécuté d'ici la fin de l'année 2015, l'accès à l'école pour les travaux d'intérieur durant les vacances scolaires de Noël.

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer le devis de la Lyonnaise des Eaux pour un montant TTC de 6 525,98 euros pour l'installation d'un poteau d'incendie dans la rue du Bue,
- **DIT** que ces dépenses sont inscrites au Budget Primitif de l'exercice 2015 de la commune, au compte 2156 de la section Investissement,

- **AUTORISE** Mme le Maire à établir une convention tripartite entre l'exploitant agricole fermier, le propriétaire foncier et la Commune de Courquetaine afin que les sapeurs-pompiers puissent utiliser la mare de la ferme des Brulys comme point d'aspiration en cas de sinistre.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du nouveau site Internet
- Une réunion de travail sera organisée pour l'organisation de la mise en place des illuminations de Noël
- la cérémonie commémorative du 11 novembre à 11h30 sera suivie du verre de l'amitié.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 18 novembre prochain, à 20h30.

Le Maire,
Daisy LUCZAK